

www.tenniscortebert-courtelary.ch info@tenniscortebert-courtelary.ch

Ce formulaire est téléchargeable

Formulaire à adresser à :

Tennis Cortébert-Courtelary Case postale CH-2607 Cortébert

- > Pour gagner du temps, informez-nous de l'envoi par poste de votre demande
- La demande peut être envoyée sous forme numérique à info@tenniscortebert-courtelary.ch
- > Des questions ? N'hésitez pas à contacter le/la président/e ou un membre du comité.

Demande d'adhésion au TCC : Membre ACTIF À cocher : ☐ Famille/Couple / ☐ Individuel / ☐ Étudiant / ☐ Senior (horaires restreints)						
MEMBRE PRINCIPAL	• Took on ho					
Nom :						
Prénom :						
Rue:						
NPA / Localité :						
Date de naissance :						
Genre d'études / fin prévue :	/					
Tél. fixe et/ou Mobile :						
Adresse e-mail :						
MEMBRE SECONDAIRE (ÉPOL	J(X/SE) ou CONCUBIN/E) (uniquement pour le membre famille ou couple)					
	Prénom:					
Mobile:	E-mail :					
ENFANT(S) (uniquement pour le n	nembre famille)					
Nom et Prénom	Date naissance Si tél. mobile * Joue au tennis ?					
	□ oui / □ non					
	□ oui / □ non					
	* Si oui, nous créons automatique-					
Remarque(s):	ment un compte pour réserver.					
Lieu / date :	Signature dumembre principal					

Page: 1 de 2



Tarifs : finance d'entrée / clé et cotisations

	<u>Membre</u>	Finance d'entrée	<u>Clé *</u>	Cotisations annuelles
1)	Famille/Couple	CHF 100.00	CHF 20.00	CHF 300.00
2)	Individuel	CHF 100.00	CHF 20.00	CHF 200.00
3)	Senior **	CHF 100.00	CHF 20.00	CHF 150.00
4)	Étudiant ***	CHF 0.00	CHF 20.00	CHF 100.00

une seule clé par membre.

^{***} dès 18 ans et au maximum jusqu'au 31.12 de l'année au cours de laquelle il a atteint 25 ans.

La première année uniquement, la cotisation est dégressive						
Date d'entrée au club	Famille/Couple	<u>Individuel</u>	<u>Senior</u>	<u>Étudiant</u>		
Entre le 01.06 et le 31.07	CHF 200.00	CHF 140.00	CHF 100.00	CHF 70.00		
Entre le 01.08 et le 31.08	CHF 100.00	CHF 70.00	CHF 50.00	CHF 35.00		
Entre le 01.09 et le 31.12	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00		

Membre actif – Toute personne physique peut devenir membre actif :

famille: font partie de la famille, l'adulte soutien de la famille, son conjoint ou partenaire, ses enfants mineurs et autres personnes physiques mineures vivant en ménage commun avec lui, ses enfants majeurs, célibataires et qui bénéficient encore d'un statut d'apprenti ou d'étudiant,

mais au maximum jusqu'au 31 décembre au cours de laquelle il atteint 25 ans ;

couple : couple marié, en partenariat enregistré ou vivant en concubinage ;

individuel : toute personne physique n'ayant pas le statut de membre junior, d'étudiant, de couple, de

senior ou de famille ;

étudiant : tout apprenti ou étudiant à partir du 01.01 de l'année qui suit celle où il a atteint l'âge de 18

ans, mais au maximum jusqu'au 31.12 de l'année au cours de laquelle il a atteint 25 ans ;

senior : toute personne physique, à partir du 01.01 de l'année qui suit celle où elle a atteint l'âge légal

de la retraite, peut demander à devenir membre senior → restrictions au niveau des horaires.

Je demande mon adhésion et m'engage à verser, dès réception du bulletin de versement, la somme due. À ma demande, le versement (finance d'entrée + clé) et (cotisation), peut être échelonné sur max. 3 mois. En cas de démission, je m'engage à restituer la clé et à ne pas conserver de double. J'ai pris note de l'article 19 des statuts: La démission du club, respectivement la demande de passage en membre senior ou passif dès le 1^{er} janvier de l'année suivante, doit être communiquée par écrit au comité jusqu'au 31 décembre.

C'est le comité qui est compétent pour traiter ma demande d'admission (art. 19 des statuts). Dès le versement effectué, le/la président/e sera contacté/e par mes soins pour organiser la remise d'une clé me donnant accès aux installations.

Résumé des règles de réservations : Il n'y a <u>pas d'heure jouée sans réservation</u> via <u>www.ballejaune.com</u>. Lors d'une réservation avec un invité son nom doit être indiqué (6 invités gratuits). S'il n'est pas possible de jouer, il faut impérativement annuler la réservation. Le membre **famille = quota de 2 membres**, **couple (chacun des partenaires)**, **individuel**, **étudiant**, et **senior** a droit à **max. 2 réservations à l'avance**.

Par sa signature, le membre « principal » reconnaît avoir eu connaissance des statuts et des règlements du TCC (téléchargeables et consultables sur <u>www.tenniscortert-courtelary.ch</u>) et les accepte.

Lieu / date :	Signature du .	
Lieu / date i	membre principal	• •

^{**} à partir du 1^{er} janvier de l'année qui suit l'âge légal de la retraite.